



Ai-je le droit d'accueillir des campeurs occasionnellement ?

Par jojoleo

Bonjour,

Je souhaiterais accueillir quelques campeurs (moyennant quelques euros) à la belle saison sur le terrain autour de ma propriété. J'aimerais avoir quelques éléments de réponse concernant la réglementation en vigueur.

Merci,
Cordialement.